



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.1/2001/39
4 juillet 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE
COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS
Groupe de travail de la sécurité de la circulation routière
(Trente-septième session, 10-14 septembre 2001,
point 5 c de l'ordre du jour)

**RÉVISION DES RÉOLUTIONS D'ENSEMBLE SUR LA CIRCULATION
ROUTIÈRE (R.E.1) ET SUR LA SIGNALISATION ROUTIÈRE (R.E.2)**

Utilisation des feux de circulation diurne

Note du secrétariat

À sa trente-sixième session, le Groupe de travail a examiné un projet de questionnaire établi par la Suisse (TRANS/WP.1/2001/12). Il a demandé à la Suisse d'élaborer un nouveau questionnaire plus détaillé en collaboration avec le secrétariat et de l'adresser aux États Membres en les priant de faire parvenir leurs réponses le 30 juin 2001 au plus tard. On trouvera ci-joint ce questionnaire.

QUESTIONNAIRE SUR L'UTILISATION, EN CIRCULATION, DES FEUX LE JOUR

PAYS:

QUESTIONS	REPOSES	RAISONS/ COMMENTAIRES
<p>1. L'usage des feux, le jour, est-il réglementé dans votre pays (hors situations particulières liées aux conditions météorologiques ou à l'infrastructure (tunnel...)) en ce qui concerne:¹</p> <p>1.1 ? les motocycles²</p> <p>1.2 ? les véhicules légers (voitures...)</p> <p>1.3 ? les véhicules lourds</p>	<p>? oui ? non ? à titre expérimental</p> <p>? oui ? non ? à titre expérimental</p> <p>? oui ? non ? à titre expérimental</p>	
<p>2. Si «oui» à l'un des points 1.1, 1.2, 1.3, quels sont les types de feux utilisés en ce qui concerne:</p> <p>2.1 ? les motocycles</p> <p>2.2 ? les véhicules légers (voitures...)</p> <p>2.3 ? les véhicules lourds</p>	<p><i>Si «autres», veuillez préciser les types de feux utilisés.</i></p> <p>? feux de croisement ? feux de roulement³</p> <p>? feux de croisement ? feux de roulement ? autres</p> <p>? feux de croisement ? feux de roulement ? autres</p>	
<p>3. Si «oui» à l'un des points 1.1, 1.2, 1.3, sous quelle forme a été introduite l'utilisation des feux, le jour, en ce qui concerne:</p> <p>3.1 les motocycles</p>	<p>a) ? Par le biais d'une règle de circulation s'adressant au conducteur:</p> <p> ?? Recommandation (<i>depuis quand?</i>.....) ?? Obligation (<i>depuis quand?</i>.....)</p> <p> ? permanente</p> <p> ? saisonnière (<i>préciser:</i>.....)</p> <p> ? autre (<i>préciser:</i>.....)</p> <p>b) ? Par le biais d'une règle imposant un allumage automatique des feux sur le véhicule. (<i>Depuis quand?</i>.....) (<i>Pour quel type de feux?</i>.....)</p>	

¹ Si réponse «non» aux trois catégories de véhicules, veuillez passer directement aux questions 7, 8, 9, 10, 11 et 12.

² La Convention de Vienne (art.32, par. 6) prévoit l'obligation pour les conducteurs de motocycles de rouler avec au moins un feu de croisement allumé. Elle autorise le feu de roulement.

³ Dans la Convention de Vienne, ces feux sont dénommés «feux de jour».

QUESTIONS	REponses	RAISONS/ COMMENTAIRES
<p>5. Effets ciblés des mesures prises dans votre pays relatives à l'utilisation des feux le jour sur:</p> <p>5.1 les piétons</p> <p>5.2 les cyclistes</p> <p>5.3 les deux roues à moteur (motocycles, cyclomoteurs)</p> <p>5.4 les véhicules à quatre roues ou plus</p>	<p><i>(Pour les effets connus (*), merci de développer votre réponse et de donner les pourcentages correspondants si disponibles)</i></p> <p>? positifs (*) ? négatifs (*) ? nuls (*) ? inconnus</p> <p>? positifs (*) ? négatifs (*) ? nuls (*) ? inconnus</p> <p>? positifs (*) ? négatifs (*) ? nuls (*) ? inconnus</p> <p>? positifs (*) ? négatifs (*) ? nuls (*) ? inconnus</p>	
<p>6. À votre connaissance, la réglementation que vous avez prise concernant l'utilisation des feux le jour, a-t-elle eu d'autres effets (consommation de carburant, coûts, fatigue visuelle, etc.)?</p>	<p>? oui ? non ?? inconnus</p> <p><i>Si «oui», merci de préciser les effets constatés.</i></p>	
<p>7. La question de l'allumage des feux le jour a-t-elle fait l'objet d'une étude scientifique particulière dans votre pays?</p> <p>7.1 ?? avant la mise en œuvre de la réglementation</p> <p>7.2 ?? dans le cadre d'une évaluation a posteriori</p> <p>7.3 ? sans être suivie de mesures réglementaires</p>	<p>? oui ? non</p> <p>? oui ? non</p> <p>????? oui ? non</p> <p><i>Si «oui», merci de préciser la méthodologie utilisée et les résultats obtenus ainsi que l'organisme qui a réalisé cette (ou ces) étude(s).</i></p>	

QUESTIONS	REPOSES	RAISONS/ COMMENTAIRES
<p>8. Si «non» aux questions 7.1 et 7.3, avez-vous utilisé d'autres études?</p>	<p>? oui ? non</p> <p>«Si oui», merci de préciser lesquelles.</p>	
<p>9. Êtes-vous en faveur d'une réglementation au niveau de la CEE-ONU concernant l'allumage des feux le jour pour:</p> <p>? tous les véhicules à plus de quatre roues</p> <p>? pour les véhicules légers (voitures...) uniquement</p> <p>? pour les poids lourds uniquement</p>	<p>Pour les catégories de véhicules cochées, merci de préciser quels seraient les types de feux concernés:</p> <p>? feux de croisement ? feux de roulement ? autres</p> <p>?? feux de croisement ? feux de roulement</p> <p>?? autres</p> <p>?? feux de croisement ? feux de roulement</p> <p>?? autres</p> <p>(Si «autres», veuillez préciser le type de feux préconisé:)</p>	
<p>10. Dans l'affirmative, sous quelle forme devrait être introduite cette réglementation?</p>	<p>a) ?? Par le biais d'une règle de circulation s'adressant au conducteur:</p> <p>?? Recommandation</p> <p>?? Obligation</p> <p> ? permanente</p> <p> ? saisonnière (préciser:)</p> <p> ? autre (préciser:.....)</p> <p>b) ??? Par le biais d'une règle imposant un allumage automatique des feux sur le véhicule:</p> <p>(Veuillez préciser, dans ce cas, le type de feux préconisé:</p> <p> ? feux de roulement ? autres</p> <p>(préciser:.....)</p>	

QUESTIONS	REPONSES	RAISONS/ COMMENTAIRES
<p>11. En cas de réponse négative aux points 1.1, 1.2 et 1.3 ou à l'un de ces points, envisagez-vous néanmoins de prendre une mesure réglementaire nationale concernant l'allumage des feux le jour?</p>	<p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p>	
<p>12. Si «oui» à la question précédente, quelle serait sa forme?</p>	<p>a) <input type="checkbox"/> Règle de circulation s'adressant au conducteur: <input type="checkbox"/> Recommandation <input type="checkbox"/> Obligation <input type="checkbox"/> permanente <input type="checkbox"/> saisonnière (<i>préciser:</i> ) <input type="checkbox"/> autre (<i>préciser:</i>.....)</p> <p><i>Veillez préciser:</i> - pour quelle(s) catégorie(s) de véhicules: - pour quel type de feux: - sous quel délai: </p> <p>b) <input type="checkbox"/> Règle imposant un allumage automatique des feux sur le véhicule:</p> <p><i>Veillez préciser:</i> - pour quelle(s) catégorie(s) de véhicules: - pour quel type de feux: - sous quel délai: </p>	

Nom et coordonnées de la personne qui a répondu à ce questionnaire:

NOM:

Service/Administration:

Adresse:

Téléphone:

Télécopie:

Adresse électronique:
